

Comité technique du secrétariat général (14 décembre 2021)



Le comité technique spécial du secrétariat général (CTS-SG) s'est réuni le 14 décembre 2021. Il était présidé par Sophie Delaporte, secrétaire générale, accompagnée notamment de son adjoint, Philippe Mérillon.

La CFDT était représentée par Eric Garberoglio, Pierre Jouvanceau et Laure Galice.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- projet d'arrêté portant organisation et attribution du secrétariat général ;
- point d'information déménagement ;
- bilan du secrétariat général pour l'année 2020 ;
- questions diverses.

Projet d'arrêté

Le comité technique est consulté sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 juin 2008, qui porte « organisation et attributions du secrétariat général » du MAA. Il s'agit en effet de mettre à jour cet arrêté, suite à la création de la DGMer.

Rappelons que cette nouvelle direction, qui verra le jour en mars 2022, résulte de la fusion de la direction des affaires maritimes (DAM, actuellement rattachée au ministère de la Transition écologique), la direction de la Pêche maritime et de l'aquaculture (DPMA, ministère de l'Agriculture) et les capitaineries de port elles-mêmes rattachées à plusieurs ministères. La DGMer sera sous double autorité du MAA et du MTE (*voir notre article*). L'année 2022 sera une année de transition (projet de service, mise en place de la mécanique comptable, budgétaire, RH et numérique) ; les

personnels du MAA concernés (agents de la DPMA) resteront gérés par le MAA et seront placés en position de mise à disposition, avant de passer sous gestion du MTE en 2023, en position normale d'activité (PNA).

La CFDT rappelle qu'elle a demandé - et obtenu - qu'une fiche financière soit établie pour chaque agent de la DPMA, afin de clarifier les modalités de son intégration au MTE (corps, groupe Rifseep, cotation du poste...) et ce, dès la phase de pré-positionnement qui a démarré le 10 décembre 2021.

Le projet d'arrêté concerne les missions de deux structures du secrétariat général du MAA, la direction des affaires juridiques (DAJ) et le service de la statistique et de la prospective (SSP), qui deviendront prestataires de service pour la DGMer : « pour le service pêche maritime et aquaculture durables » en ce qui concerne les deux sous-directions qui composent la DAJ (art. 1) et « dans les domaines de la pêche maritime et de l'aquaculture » pour les trois sous-directions du SSP (art. 3).

Le comité technique rend un avis favorable à ce projet d'arrêté.

Point d'information déménagements

Le chantier qui impacte depuis maintenant plusieurs années le site de Varenne va connaître très prochainement une étape significative, avec le démontage de la grue qui avait été mise en place notamment pour les travaux touchant le bâtiment E. Cet événement marque le début de la phase de finalisation, pour une livraison légèrement retardée par rapport au planning d'origine (« *au courant du printemps* »).

Des déménagements sont donc à prévoir au cours de l'année 2022 :

- retour au bâtiment E du site de Varenne des agents qui avaient été temporairement installés ailleurs (notamment sur le site de Maine), et regroupement de tous les agents du SRH (y compris le bureau des pensions, actuellement à Vaugirard) dans ce même bâtiment ;
- entrants et sortants au bâtiment C du site de Varenne, qui va lui aussi être touché pour des travaux (environ un an) ;
- sortants du site de Vaugirard (une discussion est actuellement menée avec France Mutualité, propriétaire des locaux, pour repousser la date de libération des bâtiments C et D).

Un planning de déménagement est en cours, comportant beaucoup de mouvements : réception des travaux du bâtiment E, installation des agents, récupération des surfaces libérées par les retours, nouveaux déménagements...

Un point plus précis sera fait lors de la prochaine réunion du groupe de travail « relocalisation en administration centrale » prévu le 5 janvier 2022.

La CFDT déplore le retard pris sur le chantier de Varenne (au minimum deux mois). Elle sera attentive au bon déroulement des déménagements et à une prise en compte des particularités de chacune des structures qui rejoindront le bâtiment E, en particulier les besoins de confidentialité nécessaire à l'activité du SRH et la relocalisation des 2 km d'archives du bureau des pensions. Pour les agents de Vaugirard, la situation est pour le moins inconfortable, en raison des incertitudes liées au déménagement.

Bilan du secrétariat général pour l'année 2020

Isabelle Cenzato, cheffe de la délégation du soutien aux services (DSS), présente des statistiques permettant d'établir le bilan de l'activité du secrétariat général pour l'année 2020 : effectifs, mobilité, primes, formation, gestion du temps, CET, équipement des postes de travail.

La plupart des chiffres n'offrent pas de variation significative par rapport à l'année précédente et les mêmes analyses peuvent être conduites : un âge moyen des agents assez élevé (49,5 ans), une répartition inégalitaire des femmes (74 % de femmes en cat. C, 64 % en cat. B, 42 % en cat. A), une localisation des agents partagée entre Paris (77%) et Toulouse (23%).

Cependant, quelques variations plus conséquentes sont à signaler.

Ainsi, une hausse significative des recrutements d'**agents en CDD** (29 en 2020 contre 12 en 2019), qui s'explique, selon Isabelle Cenzato, par la situation pandémique qui a perturbé les mouvements de titulaires, d'où un recours plus élevé aux contractuels.

De même, la **mobilité** « au fil de l'eau » représente désormais plus de la moitié des mobilités (52 % en 2020, contre 25 % en 2019), au détriment des campagnes de mobilité classiques (printemps, hiver).

Évolution durable ou, comme le pense Isabelle Cenzato, conjoncturellement liée à la crise sanitaire ? Les chiffres pour 2021, qui devraient être communiqués au cours du premier semestre 2022, permettront peut-être de répondre. Il est en tout cas inquiétant, pour la CFDT, de constater une telle montée en puissance de la mobilité « au fil de l'eau ». Ce mode de recrutement est certes plus rapide, mais il ne permet pas d'inscrire à la mobilité les postes susceptibles d'être vacants, et la sélection du candidat retenu

n'appelle pas à une réflexion s'inscrivant dans le collectif.

On note également que le nombre d'agents partis en **formation** est en nette baisse (- 20%) : 376, contre 480 en 2019. La baisse touche majoritairement les stagiaires de catégorie B (-40%) et C (-50%). Deux explications sont avancées : la pandémie bien sûr, mais aussi, selon Isabelle Cenzato, le fait que, pour les agents de catégorie B, l'année 2019 avait été marquée par une formation massive. Pour le reste, rien de nouveau : les formations concernent principalement la catégorie A (près de la moitié des stagiaires) et très peu la catégorie C (6% des stagiaires). L'essentiel des formations se font au niveau local et régional (93%).

Pour les **comptes épargne-temps**, la progression 2019-2020 est faible. Classiquement, ce sont les agents de catégorie A les plus nombreux à détenir un CET (64%). Pour 2020, plusieurs remarques : une baisse, en nombre et en valeur, des demandes d'indemnisation ou des jours portés au RAFP, logiquement liée à une augmentation nette des jours maintenus dans le CET (+49%), et une forte hausse du nombre de CET comprenant plus de 60 jours (+218%). Encore une fois, l'effet-Covid peut être un facteur explicatif, les confinements ayant nettement contraint les possibilités de prise de congés.

Enfin, un bilan des dépenses pour l'équipement informatique est présenté. En 2019 et 2020, c'est au total plus de 730 000 € qui ont été investis dans ces secteurs pour l'administration centrale : 700 000 € pour l'informatique et 30 000 € pour la téléphonie.

Recensement agricole

Un point particulier, non prévu à l'ordre du jour, est fait sur ce sujet.

Le recensement agricole est une opération décennale, européenne et obligatoire, qui a pour objectif d'actualiser les données sur l'agriculture française et de mesurer son poids dans l'agriculture européenne. Ces données permettent également de définir et d'ajuster des politiques publiques au niveau national et local. Il a été lancé en octobre 2020 dans toute la France (enquête via internet, doublée d'entretiens en face-à-face menés par plus de 1 000 enquêteurs formés en région) et s'est achevé au mois de mai. Les premiers résultats ont été présentés à la presse le 10 décembre 2021.

Anne Coyne, adjointe à la cheffe du service de la statistique et de la prospective (SSP) en présente les grandes tendances :

- les terres agricoles représentent la moitié du territoire métropolitain (chiffre stable depuis 2010) ;
- les exploitations agricoles métropolitaines, au nombre de 389 000, sont en baisse (- 100 000 en 10 ans), mais leur surface moyenne est en hausse (69 Ha contre 55 en 2010) ;

- l'agriculture est très diversifiée en France ; pour la première fois, les exploitations de production végétale dominant (52%) ;
- l'agriculture française représente 760 000 emplois. La part des salariés non-familiaux est en augmentation, de même que celle des diplômés. La proportion de femmes est stable (un quart). La part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus a augmenté de 5 points ;
- dans les DOM, on recense 27 000 exploitations, surtout individuelles, de 5 Ha en moyenne. La production de canne à sucre y est majoritaire. La proportion de femmes y est plus élevée qu'en métropole (un tiers).

Ces résultats nationaux, et leurs déclinaisons régionales, sont accessibles sur le site Agreste.

Sophie Delaporte propose qu'un *FlashInfo* spécifique « recensement agricole » soit diffusé à tous les agents du MAA, pour une meilleure information. Cette proposition recueille l'assentiment général.

> Les données statistiques 2020

- Tableau 1 - Effectifs par structure, catégorie et sexe
- Tableau 2 - Effectifs par statut
- Tableau 3 - Quotités par structure et par sexe
- Tableau 4 - Contractuels
- Tableau 5 - Recrutements de CDD
- Tableau 6 - Effectifs par âge et par structure
- Tableau 7 - Effectifs par tranche d'âge et par sexe
- Tableau 8 - Localisations
- Tableau 9 - Mobilité : état des fiches de poste publiées
- Tableau 10 - Mobilité : bilan des fiches de poste publiées
- Tableau 11 - Mobilité : postes pourvus par corps
- Tableau 12 - Rifseep des attachés par structure
- Tableau 13 - Rifseep des attachés par grade
- Tableau 14 - Rifseep des secrétaires administratifs par structure
- Tableau 15 - Rifseep des secrétaires administratifs par grade
- Tableau 16 - Rifseep catégorie C par structure
- Tableau 17 - Rifseep catégorie C par grade
- Tableau 18 - Formations
- Tableau 19 - CET : répartition par âge
- Tableau 20 - CET : utilisation
- Tableau 21 - CET : répartition par catégorie

Tableau 22 - Équipement des postes de travail